



## CHALLENGE GLEDEL – GARAGE ST ANDRE

Saison 2023/2024

### REGLEMENT

#### 1 -Définitions :

La coupe **Glédél - Garage Saint ANDRE** (ce dernier représenté par Messieurs S. TOULLERON ET C. QUESNOT) est un challenge sur neuf (9) tours, chacun des tournois ayant lieu un jeudi par mois sur la période de septembre à mai, suivant un calendrier défini.

Les résultats de ce challenge sont calculés en fonction des six (6) meilleurs résultats obtenus au cours de la période des 9 tournois. La participation est individuelle.

Les résultats, et les prix y afférents, sont donnés au cours d'une manifestation, qui a lieu à l'issue du tournoi de régularité d'un jeudi du mois de juin, le 10<sup>ème</sup> tour.

#### 2 - Participation et remise des prix :

Les participants doivent s'inscrire, pour chacun des tours qu'ils souhaitent jouer, sur le site FFB ou au guichet d'accueil du club, et un placement à la table est défini par l'organisateur à chaque tournoi. Chacun des dix tours du challenge est un tournoi de régularité homologué auprès de la FFB et donne lieu aux points d'expert habituels.

Un classement individuel est affiché à l'issue de chacun des 9 tours du challenge.

Les prix sont remis aux récipiendaires par **S. TOULLERON et/ou C. QUESNOT** à l'issue d'un tournoi de régularité, le « 10<sup>ème</sup> tour », traité comme les autres tours du challenge, mais non comptabilisé, avec inscriptions et placement à la table. Le classement final ainsi que la liste des gagnants sont publiés sur notre site Internet et affichés au Club quelques jours après ce dernier tour.

Chacun des tours du challenge est ouvert à tous, mais seuls les joueurs à jour de leur cotisation au Club, adhérents ou sympathisants, peuvent prétendre à un prix.

Pour établir le classement final, les six meilleurs résultats en pourcentage des neuf tours sont pris en compte, par simple addition non pondérée. Il est obligatoire de participer au moins à six tours pour pouvoir prétendre à un prix. En cas d'égalité, le challenge étant individuel, les prix seront attribués dans l'ordre inverse du nombre de PE des participants, relevés sur le site de la FFB au moment de l'établissement du classement final.

Les prix sont définis comme suit :

- **Un 1<sup>er</sup> prix et un 2<sup>ème</sup> prix** pour les deux premiers au classement général
- **Un 1<sup>er</sup> prix et un 2<sup>ème</sup> prix** pour les deux premiers de chacune des quatre séries FFB, ces prix étant tous de valeur identique
- Le classement par série (IV) des participants est celui relevé en début de saison.
- **Un prix spécial de fidélité** sera attribué aux deux joueurs ayant disputé le plus grand nombre de tours sans avoir été primés par leur classement ; en cas d'égalité de participation entre de tels fidèles au-delà de deux, ils seront départagés par le classement général sur leurs 6 meilleurs tours
- Les prix ne sont en aucun cas cumulables

P/le Président  
Jean-Louis BION  
Vice-Président du Bridge Club  
Mont-saint Aignan – Rouen Métropole